

AVIS À LA POPULATION

ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PRÉALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCES

Projet de catégorie B
(Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

DEMANDEUR et adresse postale : LIEGE AIRPORT, Rue de L'Aéroport B50, 4460 GRACE-HOLLOGNE

OBJET :

LIEGE AIRPORT SA informe la population qu'elle prévoit d'introduire, sur la commune de Grâce-Hollogne, une demande de permis unique concernant **le projet d'extension nord-est de l'aéroport de Liège et son intégration dans le développement global de l'aéroport à l'horizon 2040.**

Le projet se situe sur le site de l'aéroport : Rue de L'Aéroport 50, 4460 GRACE-HOLLOGNE.

A cet effet, LIEGE AIRPORT SA invite la population à participer à une séance d'information du public **le 20 novembre 2024 à partir de 19h au Terminal Passagers (Rue de l'Aéroport, 36, 4460 Grâce-Hollogne).**

Cette présentation a pour objectif :

1. De permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. De mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. De présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations pourront être obtenues, auprès de Frédéric Dossin (représentant du demandeur) par mail (info.environnement@liegeairport.com) ou par téléphone au +32 4 234.50.38.

Toute personne pourra consulter, à la commune de Grâce-Hollogne, la copie de l'exposé et les documents présentés le 20 novembre 2024. Ces informations seront également disponibles sur le site de Liege Airport : <https://www.liegeairport.com/corporate/fr/> Cet accès aux enregistrements sera assuré à partir du 22 novembre 2024 et pendant une durée de 15 jours. La vidéo sera détruite au terme de ce délai par le responsable du traitement des données à caractère personnel.

Contacts : Grâce-Hollogne

- **Adresse électronique unique :** enquete.environnement@grace-hollogne.be (avec la référence "1608" si possible).
- **Adresse des services communaux :** Rue des 18 Bonniers 90, 4460 Grâce-Hollogne
 - **Service Urbanisme :** Madame Ferard Sarah au 04 229 95 34, consultation du dossier (uniquement sur rdv).
 - **Service Environnement :** Monsieur Beck Sylvain au 04 231 48 72, consultation du dossier (rdv préalable souhaité).

Horaire d'ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi de 8H15 à 11H45 et les après-midis 13h00 à 16h15 (les lundi, mercredi, jeudi et vendredi)

La consultation du dossier est possible le mercredi de 16 à 20 heures uniquement sur rdv.

Toute personne peut solliciter, par courrier recommandé, auprès du demandeur du projet, une copie des documents présentés le jour de la réunion d'information.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours suivant la réunion d'information du public du 20/11/2024, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal de Grâce-Hollogne, en y indiquant ses nom et adresse ainsi qu'au demandeur du projet.

- **Pour la Commune de Grâce-Hollogne** : Collège communal de la commune de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2, 4460 Grâce-Hollogne.
- **Pour le Demandeur** : SOIT en les envoyant à l'attention de Frédéric DOSSIN - Rue de l'Aéroport B50, 4460 GRACE-HOLLOGNE SOIT en les envoyant par courriel à info.environnement@liegeairport.com.

Pour les autres Villes et Communes : nous vous renvoyons aux publications officielles des Villes et Communes concernées ainsi qu'à leur site Internet, pour les modalités pratiques de la consultation du dossier de présentation vidéo et de la réception des observations.